

DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE

COMPOSITION DU DOSSIER

- La présente demande d'autorisation
- Un plan de situation
- Un dessin précis et cotes de l'enseigne en couleur avec les références des couleurs
- Un photomontage ou une élévation de la façade du bâtiment avec une intégration des futures enseignes.
- Si le demandeur n'est pas le propriétaire, fournir une attestation de ce dernier autorisant la pose de l'enseigne.
- Document CERFA n° 14799*01
(<https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa>)

Le dossier doit être adressé, **en double exemplaire** à :

Mairie de Portes-lès-Valence
Service de la Police municipale
BP 1
26800 PORTES LES VALENCE